



REGLEMENT INTERIEUR ENFANTS

Afin que les cours se déroulent dans de bonnes conditions et que votre enfant puisse en profiter pleinement, nous demandons aux parents :

- 1- D'accompagner impérativement l'enfant jusqu'à la salle de sport et ainsi s'assurer de la présence de l'animatrice.
- 2- D'arriver à l'heure aux cours.
- 3- D'être impérativement présent dès la fin des cours ou signer une autorisation de sortie.
- 4- D'utiliser des chaussures réservées uniquement à l'activité en salle pour maintenir celle-ci dans un état de propreté correct.
- 5- De signaler les problèmes médicaux et traitements en cours.
- 6- De ne pas filmer ou photographier les enfants.
- 7- Un seul cours d'essai est autorisé.
Il pourra être effectué un remboursement partiel, au prorata du tarif annuel, pour **raison médicale uniquement**. Un certificat médical sera alors exigé accompagné d'une demande manuscrite.

A partir du 1er mars, aucun remboursement ne sera effectué.

Portable Gym-Loisirs : 06 16 25 16 21